

THÉORIE TRANSCENDANTALE CHEZ KANT

Où l'on voit que définir cette notion de transcendantal kantien revient à résumer la *Critique de la raison pure* : à en dire l'architecture gothique de son contenu, la perfection économique de son plan.

La logique transcendantale étant restreinte à un contenu déterminé, à celui simplement des connaissances pures a priori, ne saurait suivre [la logique formelle qui fait abstraction de tout le contenu de la connaissance].

Kant, *Critique de la raison pure*, PUF, 1980, page 147.

Soit l'exemple suivant : « tous les humains sont mortels », règle de l'entendement qui généralise à partir de quelques exemples connus ; « Socrate est mortel », jugement qui subsume le cas particulier sous le cas général. La mort est sensible mais les notions de généralisation et de subsumption sont intelligibles, pures de sensations, et précèdent et conditionnent les expériences comme conditions d'application. Ces notions sont des fonctions plutôt que des connaissances. Sans ces fonctions de connaissance, pures et a priori, point de connaissance.

Les fonctions de connaissance sont pures de sensations et elles précèdent un résultat connu. Elles correspondent d'une part aux catégories qui lient les connaissances à partir du donné et aux titres qui les unissent, puis, par épochè, aux principes généraux dont la table est donnée page 163. D'autre part au système des conditions des inventions de la raison pure (système produit par généralisation à partir des concepts de l'entendement « *en suivant le fil des catégories* ») : admettre l'unité du sujet, des phénomènes, de la pensée (page 273-274).

Où l'on voit que ce mécanisme de suspension, ici de généralisation, obéit partout à la démarche suivante : établir la synopsis du divers, puis la synthèse de ce divers, enfin l'unité de cette synthèse (envol de la mise en titre). Ainsi, « *il ne vient pas à l'esprit [de David Hume] que l'entendement [la faculté de généraliser] était peut-être, par [les concepts de catégories] mêmes, le créateur de l'expérience qui lui fournit ses objets [...]* » (page 106, note). Par exemple, « il existe des humains » se synthétise par la fonction « particuliers » (celle de voir le particulier) grâce à la catégorie « pluralité » (fonction d'appréhender la pluralité) ; et le principe schématique de cette fonction et de cette unité est ici le titre « quantité ».

Ainsi par définition, le transcendantal est le contenu constitué des fonctions pures a priori de la connaissance c'est-à-dire des éléments de l'esthétique puis de la logique : les catégories et plus généralement les schèmes – c'est-à-dire ce dont on peut faire un schéma. Ce contenu s'établit par généralisations successives : par un envol de la raison jusqu'à « *la totalité absolue de la synthèse* », « *l'Être suprême* ». « *De cette manière, les idées transcendantales ne servent qu'à s'élever dans la série des conditions jusqu'à l'inconditionné, c'est-à-dire jusqu'au principe* » (page 275). Car l'essentiel point commun des fonctions du jugement et de la raison est cette faculté de l'entendement de s'élever vers le haut c'est-à-dire de conclure à une généralité toujours plus grande. Ainsi, par épochè successive, d'un jugement voir la synthèse, de la synthèse voir l'unité des catégories (page 267) « *qui dirigent, dans l'expérience, tout l'usage de l'entendement* » et

finalement voir la faculté de généraliser. Ou encore, de la fonction qui produit des schémas voir la fonction qui produit le schéma architectural d'un texte ou d'une construction : son plan. Ou encore « *pousser et passer de la vérité à l'apparence* » (page 453) lorsqu'il y a passage du transcendantal des fonctions de généralisation au transcendantal des idées en tant que fonctions d'organisation. Les idées sans aucun support d'expérience c'est-à-dire transcendantales « *dirigent* » l'entendement pour qu'il « *converge* » vers « *la plus grande unité* ».

Chez Kant, transcendantal signifie le contenu, la liste des fonctions agissantes de la sensibilité et de l'entendement : un contenu de représentations qui soit théorique donc pur de sensations, et une liste de conditions préalables (a priori). Le but de la *Critique de la raison pure* est d'en « *esquisser tout le plan* » (page 47 sq.). Cette Critique dénombre toutes les fonctions agissantes qui interviennent pour produire des ajouts synthétiques à une notion : non pas des remarques analytiques mais des interceptions extérieures. Cette Critique aurait pu s'appeler philosophie transcendantale si elle avait contenu aussi des résultats plutôt que leurs causes agissantes uniquement. Mélanger les causes agissantes et leurs résultats serait contraire à la perfection c'est-à-dire à la solidité du plan consacré à l'analyse. « *À la critique de la raison pure appartient donc tout ce qui constitue la philosophie transcendantale* » : les éléments et la méthode, selon le plan de cette Critique.

Le transcendantal chez Kant est la perfection du plan et l'exhaustivité de la liste des contenus fonctionnels et agissants c'est-à-dire de toutes les fonctions pures a priori. Ainsi, le transcendantal décompose les éléments et la méthode ; les éléments décomposent la sensation et la pensée ; l'analytique de la pensée décompose les explications (concepts) et les schémas (principes), la dialectique décompose les idées sans explication et les raisonnements unifiants. La méthode engage la discipline c'est-à-dire les restrictions de la pensée, éventuellement humiliantes (page 538), et positivement son usage pratique, les canons. Ainsi, l'analytique des contenus donne le modèle, le « *principe suprême* » (page 159) de tout ce que les jugements ont la possibilité d'ajouter (et non pas seulement d'analyser). « *C'est en effet après avoir accompli ce travail* » de « *l'explication de la possibilité de jugements synthétiques* », après avoir analysé les pouvoirs, les catégories, puis, par une époque, après en avoir déduit les principes (anticipation et autres schèmes), « *qu'une telle logique [du contenu] peut remplir son but, je veux dire déterminer l'étendue et les limites de l'entendement pur.* »

**

Les déterminations analytiques ou synthétiques sont apportées par tout moyen pour trouver un exemple, puis discriminées selon que l'interception est extérieure ou le développement est interne. Ainsi, la spécificité de l'ajout synthétique ne dépend pas d'une mystérieuse catégorie adaptée d'action a priori car son média d'apport peut autant être l'expérience que l'hypothèse. Par exemple, intercepter et ajouter à la notion d'attraction qu'elle est fonction d'une masse et d'une distance ou que 7 n'est ni dans 5, ni dans 2.

**

Les éléments fonctionnels appartiennent :

- à l'esthétique : aux deux conditions suivant lesquelles le sensible est reçu,
- et à la logique, aux quatre fois trois conditions suivant lesquelles l'objet est pensé.

La logique transcendantale est la décomposition (analytique) en éléments des conditions de la pensée (page 85) : conditions pures pour être garanties par la théorie et exhaustives tenant par soi. Les conditions pures de la pensée, c'est d'abord

- o les pouvoirs de l'entendement (concepts de catégories, Livre I),
- o ensuite ses actes (principes, Livre II). Ses actes (page 147), ce sont l'entendement (dire le général), le jugement (lier le particulier sous le général) et la raison (divaguer hors de l'expérience). Le jugement se décompose en une analytique, et la raison en une dialectique (n'ayant pas de correspondance d'objet).

Ainsi donc (page 489), explicitement, la théorie transcendantale est un édifice de la raison pure et spéculative, avec un plan et des matériaux : ces matériaux ne suffisent pas à une tour de Babel, mais seulement à l'expérience et à la théorie. Ensuite, la méthode transcendantale donc adéquate à un contenu spéculatif, consiste à savoir quoi exclure (discipline sans laquelle il y a divagation), quel usage positif admettre (canon dont l'enjeu est pratique) et quelle architecture, quel plan de texte choisir comme schème (architectonique dont l'enjeu est la perfection).